

POUR LES MINEURS

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Agissant en tant que parent (ou tuteur)

autorise la FFTA (et son représentant légal) à pratiquer sur la personne de

.....
tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état. J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital compétant le plus proche.

DROIT A L'IMAGE

Accepte par la présente que les photos sur lesquelles figure l'enfant mineur nommé ci-dessus puissent être utilisées uniquement à des fins non commerciales par les archers de Bompas. Les photos pourront être publiées sur le site internet.

AUTORISATION DE DEPART

- L'autorise à partir seul dès la fin des cours
 Ne l'autorise pas à partir seul dès la fin des cours.

Fait à Bompas le :

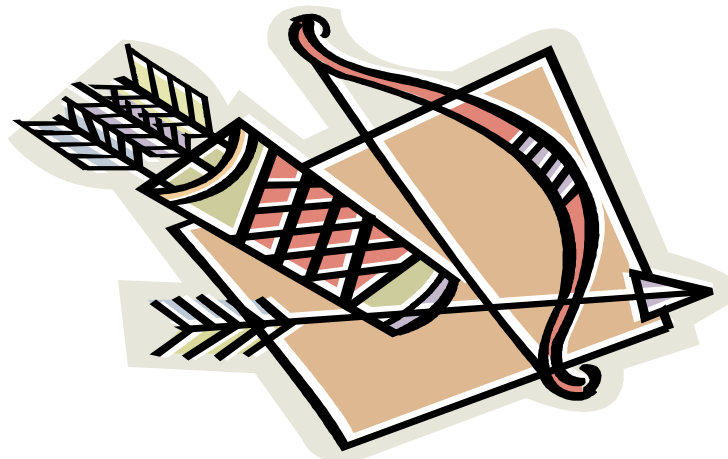
(signature)

* Rayer les mentions inutiles.



SAISON
2017 / 2018

Club de tir à l'arc



HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS

Lundi : 18 h 30—20 h (voir avec le bureau)
20 h 30-23h Adultes compétiteurs

Mardi : 17 h 30-19 h Jeunes débutants

Mercredi : 16h 30-18h jeunes débutants
18h 30– 20 h Jeunes compétiteurs
20h-22h 30 Adultes compétiteurs

Jeudi : 20h 22h30 Réservé STAF

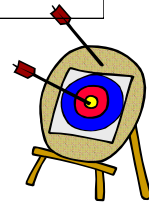
Vendredi : 10 h-11h 30 coach
14 h 30-16 h handisport
18 h-19 h 30 adultes débutants
20 h-22 h 30 adultes compétiteurs

Samedi : 10 h-11h 30 Jeunes .

⊕ Chaussures de sport fermées obligatoires



Site : www.archers-bompas.fr
Mèl : archersdebompas@gmail.com



RESPONSABLES DES ENTRAÎNEMENTS

François Navajas (Entraîneur 2)	☎ 04 68 61 00 69
	☎ 06 77 99 78 54
Lucile Navajas (Entraîneur 2)	☎ 06 10 26 82 42
Luc Dantoine (Animateur)	☎ 06 19 90 70 91
Bernard Mas (Entraîneur 1)	☎ 06 52 82 40 58



Volet à conserver par l'adhérent

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

TELEPHONE FIXE :

PORTABLE :

E-mail :

POUR LES MINEURS :

Nom de la personne responsable
.....

Numéro de téléphone

Ecrire en capitale S.V.P. merci.

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club de tir à l'arc de Bompas qui m'a été remis en même temps que cette fiche d'inscription. Date :

Signature de l'adhérent Signature du représentant
Légal pour les mineurs

DOCUMENTS A JOINDRE

- ☆ Certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition
- ☆ 1 photo d'identité
- ☆ Le règlement chèque à l'ordre des archers de Bompas ou espèces

Volet à remettre lors de l'inscription